

Multi Mouve - Collaboration Moniteur

Le projet Multi Mouve

Le projet

Le projet Multi Mouve a pour but de proposer un service visant à faciliter l'organisation de stages, de cours de sports, de cours particuliers, d'initiations sportives, de journées sportives ou toutes autres activités d'apprentissage par la mutualisation de services (formalités administratives, coût des assurances, hébergement web, publicité et promotion, comptabilité,...).

A titre d'exemple, le tarif pour la création d'une ASBL est de 265,47€ et 155,73€ pour une modification de statut, l'hébergement d'un site web entre 40 et 100€ par an, une assurance RC exploitation à partir de 100€ selon l'importance des activités, la RC moniteur revient à 115€, la RC accident corporel pour un stage d'une semaine revient minimum à 70€,... **Ceci, sans compter le temps nécessaire à la réalisation de ces tâches.**

A cela vient s'ajouter tout une série de tâches administratives (rédaction des statuts et procès-verbaux des Assemblées Générales, comptabilité, rédaction du bilan et envoi des comptes à la Banque Centrale, tenue du registre des membres, tenue de l'état du patrimoine,...).

Éléments clés

- Avec Multi Mouve, c'est **le moniteur qui fixe ses conditions** (horaire, frais de participation, lieu de l'activité,...).
- En contrepartie d'une petite commission (environs 10% selon les différents scénarios de simulation), le moniteur bénéficie des avantages d'une structure légale (défraiement, assurances,...).
- Le moniteur se consacre uniquement sur l'aspect pratique (les tâches administratives et comptables sont réduites au minimum)

Missions de l'ASBL Multi Mouve

- Promouvoir l'activité physique seine au sein de la population.
- Promouvoir la pratique sportive raisonnable en respectant la croissance du jeune sportif.
- Permettre aux moniteurs de bénéficier d'un statut sécurisant et conforme à la législation en vigueur (assurances, défraiement,...).
- Permettre aux moniteurs de travailler dans les meilleures conditions possibles (ressources pédagogiques, matériels sportifs innovants, conseils juridiques, informations,...)
- Diminuer les frais d'organisation par une mutualisation de services
- Mettre à disposition du matériel sportif
- Défendre les intérêts des moniteurs sportifs diplômés.
- Prôner l'encadrement systématique d'une activité sportive par un moniteur sportif diplômé ou formé.
- Favoriser la recherche d'emploi dans le secteur sportif via un service d'annonce et de base de données de moniteurs.
- Organiser des événements (stages, formations, recyclages, journées découvertes...) respectant l'objet social de l'association.

Quels types d'activités

Les activités peuvent être volontaires ou professionnelles, permanentes ou ponctuelles.

Voici une liste non exhaustive d'activités possibles :

- Stages (multisports, initiation, sport et langue, sport aventure, psychomotricité,...)
- Après-midi multi-activités (ex : un cycle annuel d'initiation multisport se déroulant durant 2h les mercredis ou samedis pendant l'année scolaire,...)
- Cours sportifs (natation, course à pied, préparation physique, tennis,...)
- Journée sportive
- Journée d'initiation (sur un salon, un grand évènement,...)
- Activités de formation et d'enseignement (cours particulier,...)
- ...

Avantages pour le moniteur

Les maîtres mots sont : Gain de temps + diminution des coûts + sécurité

L'objectif est d'offrir un **statut sécurisant** pour la pratique d'une activité de moniteur sportif.

- Bénéficiaire d'un statut légal reconnu
- La rémunération se fait via l'association (pas d'assujettissement à la TVA,...)
- Gains de temps dans la gestion (inscriptions, comptabilité,...)
- Possibilité de remplir le papier de remboursement mutuelle
- Se prémunir des risques (assurances + défense juridique)
- Conseils juridiques et fiscaux
- CV en ligne
- Facilité pour l'organisation de stages et d'activité (promotion, diminution de coûts, assurances des stagiaires...)
- Mise à disposition d'un hébergement web
- Possibilité de trouver d'autres moniteurs pour un remplacement (maladie,...) ou pour collaborer pour l'organisation d'un stage

→Bénéficiaire de l'image et du crédit de l'association (LABEL Multi Mouve)

Conditions d'accès

- Posséder un diplôme pédagogique en lien avec la ou les activités enseignées.
- Renseigner toutes les activités proposées par le moniteur
- Respecter et signer la convention moniteur (voir ci-dessous)

Base de données des moniteurs

Chaque moniteur à l'opportunité de poster son CV Sportif en ligne.

Ceci permet entre autres, de rechercher un moniteur en fonction de ses disciplines de prédilection ou encore de chercher un remplaçant en cas de maladie ou d'absence.

Tarifs et modalités

Présence sur la base de données « Multi Mouve » : Gratuit

Tous les membres doivent justifier la possession d'un diplôme pédagogique.

Affiliation annuelle « Moniteur » et/ou « Organisateur » (pour le moniteur ou pour une personne responsable de l'organisation d'un stage) : 125€

Ce tarif comprend :

- La création de votre espace personnel et l'hébergement sur notre site internet (formulaire d'inscription, pub pour le stage)
- La comptabilité pour les activités organisées par le moniteur ou le groupement (défraiement du moniteur,...)
- Assurance pour la Responsabilité Civile du moniteur
- Assurance dégât corporel pour le moniteur
- L'accès à des tarifs avantageux pour la location les attractions Evasion Sport
- L'aide logistique de l'ASBL Multi Mouve (coordonnées des moniteurs, remplacement en cas d'absences, accès aux documents pédagogiques,...)

Organisation d'une ou plusieurs activités

L'organisation d'une activité engendrera les frais suivants :

Par participant : 10% du montant de la cotisation (avec un minimum de 11€ et plafonné à 20€) + 2€ par virement supplémentaire reçu (le premier versement est compris dans le tarif, ceci permet de couvrir les frais comptables et de gestion)

Exemple 1 : Paiement de 150€ en 1x pour les frais de participation = 15€ de frais

Exemple 2 : Paiement d'une somme de 150€ en 3x pour les frais de participation = 19€ (15€ + 2 x 2€)

Exemple 3 : Paiement d'une somme de 250€ en 1x = 20€ de frais

Les frais ne sont demandés uniquement lorsqu'un paiement est perçu. **Attention, un membre qui n'est pas en ordre d'affiliation n'est pas couvert par l'assurance.**

Ce tarif comprend :

- L'affiliation comme membre de l'ASBL Multi Mouve et l'assurance dégât corporel qui en découle.
- La création du formulaire d'inscription pour la ou les activités sur votre espace personnel
- La gestion du fichier de paiement des cotisations
- La gestion du défraiement du moniteur responsable
- L'accès pour le participant à des tarifs de location avantageux chez Evasion Sport

Organisation d'un stage (tarif par stage d'une semaine)

L'organisation d'un stage engendrera les frais suivants :

-8€ par enfant (assurance dégâts corporels, gestion comptable, gestion administrative, gestion du document Mutuelle,...).

-30€ par moniteur référencé (gestion du défraiement, gestion administrative, responsabilité civile et dégâts corporels du moniteur,...).

Ce tarif comprend :

-L'assurance pour chaque enfant

-L'assurance pour les moniteurs

-La création du formulaire d'inscription sur votre espace personnel

-La gestion des inscriptions et des formalités administratives (formulaires mutuelles, attestations,...).

Exemple : pour un stage de 24 enfants gérés par l'organisateur et un moniteur supplémentaire, le coût revient à 252€ (192€ + 30€ + 30€).

Contrat entre l'ASBL Multi Mouve et le moniteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

E-mail :

Téléphone :

Situation professionnelle :

Numéro de compte :

Statut souhaité pour l'activité (bénévole, indépendant, salarié) :

Diplôme pédagogique et année d'obtention (annexer une copie) :

Missions pour le moniteur responsable

Pour chaque activité ou stage, le moniteur doit communiquer les informations suivantes à l'ASBL Multi-Mouve :

- le programme du stage ou de l'activité
- la liste nominative de stagiaires ou de participants
- les tarifs de participation
- les infos pratiques (lieu de l'activité, programme,...)
- les factures éventuelles à régler (réservation de salle, location matériel,...)
- la volonté ou non d'ouvrir un espace personnel (formulaire d'inscription,...) et les informations nécessaires.

L'activité doit être conforme à l'objet de l'ASBL Multi Mouve et doit être validée.

!!!! Les participants non renseignés (nominativement) et/ou pas en ordre de cotisation ne sont pas couverts par l'assurance !!!!

Organisation

La gestion se fera via un dossier « DropBox » ouvert entre le moniteur et Multi Mouve. Multi Mouve s'engage à y indiquer régulièrement le statut de paiement pour chaque participant. Multi Mouve s'occupe de la partie administrative et de la gestion financière (défraiement, comptabilité,...).

Le moniteur doit veiller à ce que le listing des participants soit à jour (nouveau participants, changement de données,...). Le moniteur a la responsabilité du suivi du paiement. Si un participant n'a pas payé, le moniteur ne pourra réclamer cette somme à l'ASBL.

Défraiement et obligation du moniteur

Le moniteur déclare sur l'honneur ne pas toucher de défraiement de volontariat dans une autre ASBL. Dans le cas contraire, le moniteur devra informer l'ASBL Multi Mouve et communiquer le montant déjà perçu pour l'année en cours.

L'ASBL Multi Mouve ne peut être tenue responsable si le moniteur n'est pas en règle avec la loi sur le défraiement volontaire ou si le moniteur ne déclare pas ses revenus perçus.

Le moniteur a l'obligation de respecter les missions qui lui sont attribués. Le non-respect des consignes peut conduire à l'exclusion de l'ASBL.

Le moniteur déclare avoir pris connaissance du document « Mutli-Mouve – Collaboration Moniteur ».

Multi Mouve ASBL

Le moniteur

Thibaut Dosquet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thibaut Dosquet', enclosed within a blue oval scribble.

Affiliation à l'ASBL Multi Mouve

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Pour les mineures, nom et prénom du tuteur légale :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Téléphone père :

Téléphone mère :

Allergie et/ou traitement médicamenteux du participant :

Divers :

Coûts de l'affiliation

L'affiliation est comprise dans le montant de votre cotisation. Le montant vous est communiqué par le moniteur.

La somme est a versée sur le compte : BE81 6511 5560 9224

L'affiliation à l'ASBL Multi Mouve propose les avantages suivants :

-Assurance dégâts corporels pour le participant : Une copie du contrat d'assurance est disponible sur le site www.multi-mouve.be. Attention, il convient de s'assurer que l'assurance convient bien aux besoins du participants. Dans certains cas (indépendants, problème de santé chroniques, port de lunettes,...) il peut être utile de souscrire à une assurance complémentaire.

-Avantages chez Evasion Sport (la liste des avantages est disponible sur le site www.multi-mouve.be)

Il suffit de mentionner le statut de membre multi-mouve lors de la réservation.

-Possibilité de remboursement via votre mutuelle.

NB : N'hésitez pas à nous faire parvenir vos documents de remboursement Mutuelle par courrier à l'adresse : Rue de la Treille 57, 4000 Liège ou par mail à info@evasion-sport.be ou directement par l'intermédiaire de votre moniteur.

Obligations pour le participant :

-Le participant veillera à être en ordre de cotisation. Le paiement du montant de participation conditionne l'affiliation à l'ASBL et donc la couverture par l'assurance.

!!!! Les participants pas en ordre de cotisation ne sont pas couverts par l'assurance !!!!

-Le participant doit se conformer aux règles établies par le moniteur. En cas de non-respect manifeste des consignes de sécurité, le recours à l'assurance de l'ASBL ne pourra pas être réclamé.

-Le participant s'engage à communiquer rapidement toutes informations utiles (changement d'adresse, arrêt de l'activité en cours d'année,...)

Signature du participant ou du tuteur responsable